

# Revue des deux mondes (1829)

Revue des deux mondes (1829). 1878/11-1878/12.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).

---

LE

# SOCIALISME CONTEMPORAIN

## EN ALLEMAGNE

---

### III.

#### LES SOCIALISTES CATHOLIQUES.

---

Nous avons essayé, dans de précédentes études, de faire connaître les doctrines des maîtres du socialisme allemand, Karl Marx et Lassalle (1). Mais, pour se rendre compte de la puissance de ce grand mouvement d'idées contre lequel l'empire germanique, au milieu de ses triomphes, croit devoir prendre des mesures exceptionnelles, il faut l'étudier dans toutes ses nuances. Ces nuances sont nombreuses. Il y a les socialistes démocrates, les socialistes internationaux, les socialistes chrétiens et les chrétiens sociaux, les socialistes catholiques, les socialistes d'état, les socialistes conservateurs et les « agrariens, » les socialistes de la chaire et bien d'autres encore. Si l'on veut saisir et caractériser ces variétés, il faut se hâter, car bientôt elles cesseront de se manifester avec netteté et précision. La loi de salut public que le parlement allemand vient de voter ne fera pas disparaître le socialisme, comme l'espère le gouvernement. Loin de là, elle accroîtra son importance à ses propres yeux; elle la constatera officiellement, elle exaltera l'enthousiasme de ses adeptes et leur donnera des complices involontaires dans tous ceux qui ont foi en la liberté et qui veulent la conserver à tout prix. Le mal, chassé de la surface, diminué en ap-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> septembre et du 15 décembre 1876, les *Théoriciens* et les *Agitateurs*.

parence, se répercutera à l'intérieur et s'infiltrera inévitablement dans toutes les veines de la nation. Voulez-vous enlever au socialisme ce qu'il a de dangereux, laissez-lui libre carrière. Faites plus : écoutez ses doléances ; portez remède, s'il se peut, aux maux qu'il signale et même favorisez l'application pratique de ses systèmes. Si l'on accordait tous les ans quelques millions pour des expériences socialistes, il n'y aurait pas d'argent mieux employé. Nous voyons dans le dernier discours de M. de Bismarck que le roi Guillaume a donné dans ce dessein une somme importante, et ni lui ni le chancelier ne le regrettent. Vous avez, dirait-on, une recette pour mettre un terme à tous les abus et pour transformer la société en un eldorado : c'est parfait. Groupez-vous, fondez l'Icarie, Salente, le phalanstère, la commune égalitaire ou la société coopérative. Voilà l'avance des fonds nécessaires à votre entreprise. Si vous réussissez, nous vous imiterons ; mais, si avant la fin de l'année vous en venez aux mains et s'il y a guerre ouverte entre les frères ennemis, permettez que nous ne mettions pas la société à ce régime.

Le projet présenté au parlement allemand est conçu dans un autre esprit, il vise à comprimer. Comme le dit le discours du trône, on espère « que, quand on aura mis un terme à la propagation d'une agitation funeste, on réussira à ramener dans le droit chemin les esprits égarés. » Sans doute on arrêtera la publication des opinions socialistes. Les chefs du parti veulent même, dit-on, supprimer tous leurs journaux pour se contenter de la propagande individuelle et orale ; mais celle-là est évidemment la plus efficace et la plus dangereuse. Quoi qu'il en soit, bientôt les couleurs s'effaceront, les traits du tableau deviendront indistincts. C'est donc le moment d'essayer de les saisir et de les fixer.

## I.

Un diplomate italien d'infiniment d'esprit et qui a eu des relations suivies avec Cavour, M. le baron Blanc, m'a souvent raconté que ce grand et clairvoyant esprit lui avait prédit que l'ultramontanisme s'allierait un jour au socialisme. M. Blanc lui-même le croyait fermement. M. de Bismarck a parlé à maintes reprises de l'union de l'Internationale rouge et de l'Internationale noire. Qu'on le prenne dans le bon ou dans le mauvais sens, le mot est juste. Les deux doctrines, le catholicisme ultramontain et le socialisme, plaent leur idéal au-dessus et en dehors de la patrie et rêvent l'établissement d'un ordre nouveau où les mêmes principes régneraient partout. ~~Qu'on leur en fasse un mérite ou un grief, tous deux sont prêts à sacrifier la nationalité à l'universalité.~~ Les prévisions de Cavour et

de M. de Bismarck semblent se réaliser aujourd'hui. En Allemagne, le mouvement socialiste catholique date déjà de près de quinze ans, et aux élections récentes pour le parlement impérial, socialistes et ultramontains ont voté ensemble là où ils se trouvaient en minorité, et aux scrutins de ballottage ils se sont entendus pour faire passer celui de leurs candidats qui avait obtenu le plus de voix. Les journaux catholiques disent hautement que plutôt que de transiger avec le chancelier, ils soutiendront les partis les plus extrêmes, et dans le débat sur la loi contre le socialisme, le centre ultramontain a repoussé toute transaction et a voté unanimement avec les socialistes. M. de Bismarck pourra donc prétendre que l'alliance des deux Internationales est un fait accompli, et on affirme même que c'est pour la rompre qu'il a entamé des relations avec Rome.

En France, les catholiques militants, ceux qui constituent vraiment un parti politique, paraissent vouloir entrer dans la même voie. Récemment le journal qui a parmi eux le plus de crédit et qui est en même temps le mieux vu à Rome publiait tout un plan de réformes sociales destiné à mettre un terme « au désordre du régime industriel actuel. » L'idée générale avait été indiquée dans un livre d'un économiste distingué, professeur à l'université catholique de Louvain, M. Périn (1); mais jusqu'à présent on semblait se borner à une aspiration platonique vers un retour aux institutions économiques du moyen âge. Maintenant au contraire, il s'agit d'un programme de réformes pratiques auquel on veut rallier les classes laborieuses. M. Périn lui-même et M. le comte de Mun l'ont dit avec les développemens et les mouvemens d'éloquence que le sujet comporte au congrès des ouvriers catholiques réuni récemment à Chartres. Partout il se forme des cercles d'ouvriers et des associations sous les formes les plus variées où ces idées sont exposées et répandues. Le socialisme démocratique n'ayant presque plus de représentans ni d'organes en France, le socialisme catholique ne peut guère lui faire d'emprunts ni lui accorder son appui; mais en Allemagne, où fleurissent toutes les nuances du socialisme, on peut suivre cette remarquable et très importante évolution.

Déjà en 1863, dans le congrès des savans catholiques à Munich, l'illustre théologien Döllinger avait soutenu que les associations catholiques devaient aborder la question sociale. Bientôt après, un prélat éminent, l'évêque de Mayence, M<sup>sr</sup> Ketteler, publia sur le même thème un livre qui eut un grand retentissement et qui était intitulé *die Arbeiterfrage und das Kristenthum (la Question ouvrière et le Christianisme)*. Il y montrait que sur certains points le socialisme

(1) *La Richesse dans les sociétés chrétiennes*. Voyez dans la *Revue* du 15 novembre 1862 le compte-rendu de ce livre par M. Léonce de Lavergne.

et le christianisme s'accordent. Au fond l'idée n'était pas neuve. Au moyen âge, les Jacques en France et les paysans révoltés, au XVI<sup>e</sup> siècle, en Allemagne invoquaient l'Évangile. Les hommes de la révolution française qui rêvaient plus que l'établissement de la liberté et de l'égalité civile faisaient de même, et Camille Desmoulin, dans son langage cynique, appelait Jésus le premier des sans-culottes. Après 1848, les socialistes français citaient volontiers les pères de l'église à l'appui de leurs doctrines, et un communiste qui ne manquait pas d'esprit, Villegardelle, composa tout un volume d'extraits de leurs écrits qui prouvaient qu'il fallait sur l'heure abolir la propriété privée (1). En 1852, douze ans avant l'évêque de Mayence, un philosophe catholique d'un rare mérite, ancien collaborateur de cette *Revue*, François Huet, fit paraître un volume, *le Règne social du christianisme*, où l'on trouve exposées avec plus de méthode, de clarté et de science, les idées que développent aujourd'hui les catholiques socialistes.

Quand on invoque l'Évangile en faveur du communisme ou du socialisme, on a tout à la fois tort et raison. Si l'on prétend que le christianisme impose telle ou telle organisation politique ou sociale, on a tort. Ce que Jésus prêchait, c'était le changement des cœurs, la réforme intérieure. Il ne songeait pas à modifier la société qui l'entourait ; elle devait bientôt disparaître dans une révolution cosmique dont les évangélistes nous tracent l'effrayant tableau. C'était « sur une autre terre et sous d'autres cieux » que devait se réaliser l'idéal annoncé : « Mon royaume n'est pas du monde d'à présent, » disait le Christ. Mais ce qui est vrai c'est que l'Évangile, comme les prophètes de l'Ancien Testament, est plein d'un souffle puissant de fraternité et d'égalité. La « bonne nouvelle (εὐαγγέλιον) du royaume » est annoncée aux pauvres. Dans le royaume les premiers seront les derniers. Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés. — Quoi qu'en disent les ennemis du christianisme, c'est incontestablement de l'Évangile qu'est sorti ce mouvement d'émancipation des classes inférieures qui, après avoir détruit peu à peu l'esclavage et le servage, a fait proclamer l'égalité par la révolution américaine d'abord et puis par la révolution française. Tout ce que l'on fait pour relever les humbles et adoucir le sort des indigens est conforme aux enseignemens du Christ, et ainsi le socialisme, dans sa tendance générale et en tant qu'il n'aspire, suivant la formule saint-simonienne, qu'à « améliorer la condition morale, intellectuelle et matérielle du plus grand nombre, »

(1) *Histoire des idées sociales avant la révolution*, par F. Villegardelle. Voyez de la même époque et dans le même ordre d'idées *l'Évangile devant le siècle*, par Simon Granger.

procède évidemment de l'inspiration chrétienne. On ne voit plus que les paroles où Jésus prêche la charité, le détachement de ce monde, interprétées par un idéal et un ascétisme excessif, n'aient abouti naturellement au communisme, non-seulement tel qu'il a été pratiqué par les disciples du maître à Jérusalem, mais tel que nous le voyons sous nos yeux dans ces milliers de couvens qui remplissent un nombre croissant les villes et les campagnes. L'Église a condamné ce régime social d'où la propriété privée est exclue, où l'idée même du mien et du tien est proscrite comme incompatible à la fraternité. Loin de là, même les plus politiques de nos jours, comme Bossuet, y ont vu une sorte d'idéal de la vie chrétienne. Sans doute, il s'agit d'un communisme pratiqué librement, mais est l'idéal, n'a-t-on pas raison de vouloir le faire adopter ? En tout cas, il est certain que ceux qui veulent attaquer la situation actuelle de nos sociétés n'ont qu'à chercher dans les écrits des pères de l'église : ils y trouveront un argument insurmontable. Sur ce terrain, le catholicisme et le socialisme se rencontrent sans peine : il suffit qu'ils se ressouviennent de leurs antécédens et qu'ils remontent à leurs principes.

Il n'est point de plus étrange aberration que celle de nos philosophes égalitaires qui attaquent le christianisme et qui adoptent les doctrines du matérialisme scientifique. Si l'on prétend modifier la situation sociale actuelle, il faut invoquer certains droits naturels et montrer un autre idéal à atteindre. Le spiritualisme est basé sur des idées abstraites de justice et d'ordre rationnel, fondées sur un droit supérieur à la réalité et auquel celle-ci doit se conformer. C'est le christianisme qui a fait entrer dans l'esprit des hommes l'idée du « Royaume, » c'est-à-dire l'idéal d'un monde meilleur, différent de celui qui existe. Le spiritualisme et le christianisme aspirent donc à changer les choses jusqu'à ce que la justice prévaille en tout. Le matérialisme scientifique dit comme Pilate : « Qu'est-ce que la justice ? » Il ne s'occupe, lui, que des faits qu'il constate et qui se reproduisent avec régularité et enchaînement, sous l'empire de lois naturelles auxquelles il faut se soumettre. Pour établir un droit contraire aux faits, c'est-à-dire pour vouloir ce qui n'est pas, il faut vaincre la nature. Dans la lutte pour l'existence, les mieux armés l'emportent sur les faibles qui disparaissent sans postérité : ainsi s'accomplit la sélection naturelle. L'économiste qui se borne à constater les faits sans poursuivre aucun idéal tient le même langage que le matérialisme. Supprimez toutes les entraves, établissez la liberté en tout et partout, et parmi les individus livrés à la concurrence universelle, les plus forts l'emporteront ; ils deviendront les plus riches, les

Mutilé - Mauvaise impression

meilleure copie disponible

best copy available

## LE SOCIALISME CONTEMPORAIN EN ALLEMAGNE.

e peut pas nier  
la fraternité,  
socialisme absolu  
nt au commu-  
disciples im-  
voyons encore  
lissent de leur  
ise n'a jamais  
est bannie et  
ne un attentat  
ses docteurs,  
rétienne. Sans  
; mais, si tel  
oter par tous?  
uer l'organi-  
s armes dans  
senal inépu-  
peuvent donc  
nent de leurs

s démocrates  
tent les doc-  
difier l'orga-  
its méconnus  
seul cherche  
el la notion  
e conformer.  
Occidentaux  
le complète-  
hristianisme  
tice y règne  
: Qu'est-ce  
te, et quand  
il les appelle  
nment con-  
naturelles?  
ent; les plus  
progrès par  
onsigner les  
. Renversez  
our tous, et  
les plus ha-  
plus puis-

sans. Ainsi l'exige le bien de la société, et en cela réside la justice. Malthus est le précurseur de Darwin, qui du reste le reconstruit. Quand Malthus parle de ceux pour lesquels il n'y a point de place au banquet de la vie et dont la nature ne tarde pas à opérer l'élimination, il applique par avance la théorie de la lutte pour l'existence. Le christianisme tend la main aux malheureux et réclame la place pour les déshérités. Darwinisme et économisme leur disent qu'ils sont de trop et qu'ils n'ont qu'à disparaître. Le darwinisme s'incline devant le fait, au nom des lois naturelles et de la nécessité. Au nom de l'idéal, le christianisme s'insurge contre ce fait. Il prétend soumettre aux prescriptions de la raison et de l'équité. Nous verrons, en analysant le livre de l'évêque von Ketteler, pourquoi les démocrates socialistes préfèrent le matérialisme athée à la religion, logiquement, légitime l'asservissement du peuple au christianisme qui l'appelle à s'affranchir.

L'évêque de Mayence était considéré comme le prélat le plus éminent de la hiérarchie catholique en Allemagne. Sa mort récente a laissé un vide dont elle se plaint encore. Dans son livre : *La Condition ouvrière et le Christianisme*, pour peindre les maux de la société actuelle, il emprunte les couleurs et jusqu'aux expressions de Lassalle. Comme lui, il en rend responsables le libéralisme et l'économie politique de Manchester, *das Manchesterthum*. Les ultramontains français expriment aujourd'hui les mêmes idées et tiennent exactement le même langage. Récemment à Chartres, dans le discours prononcé devant les grès des cercles catholiques, M. le comte de Mun parlait aussi de « revendications sociales des ouvriers catholiques, » et du retour à « l'antique organisation du travail. » Il dépeignait la société moderne comme le font les socialistes. « L'ardeur des spéculations a vahit tout; la lutte sans merci a pris la place de l'émulation féconde; la petite industrie est écrasée, le travail professionnel tombe en décadence, les salaires s'avilissent, le paupérisme s'étend comme une lèpre hideuse, l'ouvrier exploité sent germer dans son cœur le ferment d'une haine implacable; il n'a d'autre asile que dans la résistance et de secours que dans la guerre. La coalition et la grève tiennent lieu d'organisation du travail. *Laisser faire, laisser périr*, c'est l'arrêt du libéralisme, c'est la liberté révolutionnaire, elle n'a qu'un nom : c'est la liberté de la force (1). » Ces lignes sont empruntées au livre de M<sup>sr</sup> von Ketteler.

(1) Comme il est important de montrer jusqu'à quel point les ultramontains français arrivent à employer le même langage et la même tactique que les ultramontains allemands, on nous permettra de citer encore un passage du discours de M<sup>sr</sup> de Mun : « La liberté, messieurs! et où donc est-elle? J'entends bien qu'on en parle partout, mais je ne vois que des gens qui la confisquent à leur profit. Et



L'évêque de Mayence ne dissimulait pas ses sympathies pour Lassalle au moment même où celui-ci fondait et organisait le parti socialiste en Allemagne. Quand la comtesse de Hatzfeldt alla le trouver pour lui demander d'écartier les obstacles qui s'opposaient au mariage de Lassalle, juif non converti, avec la fille d'un diplomate bavarois qui n'en voulait à aucun prix (1), M<sup>sr</sup> von Ketteler loua fort les discours et l'entreprise du fameux agitateur. La question sociale, disait le prélat, est bien autrement grave que ces questions politiques qui remplissent les journaux et les parlemens de leurs interminables débats. Celles-ci n'intéressent que les bourgeois; l'autre touche à l'existence même du plus grand nombre. Il s'agit pour l'ouvrier de savoir s'il trouvera de quoi vivre. Cette pensée se retrouve aujourd'hui reproduite sans cesse dans les journaux socialistes allemands sous cette formule cynique : « La question sociale est une question d'estomac. » *Die sociale Frage ist eine Magenfrage.*

De quoi dépend la condition de l'ouvrier? Évidemment du taux de son salaire. Et de quoi dépend le taux du salaire? De la loi de l'offre et de la demande, répond le prélat avec les économistes, c'est-à-dire de la loi d'airain, *eherne Lohngesetz*, comme s'exprime Lassalle. Jadis, ajoute l'évêque, le sort de l'artisan était garanti par l'organisation des métiers. Le travail constituait une propriété que les réglemens préservaient des fluctuations du marché et des luttes de la concurrence. Aujourd'hui il n'en est plus de même : le travail n'est plus qu'une marchandise : *die Arbeit ist eine Waare*, et comme tel il est soumis aux lois qui règlent le prix des marchandises. Le prix des marchandises monte ou baisse, suivant qu'elles sont plus ou moins demandées; mais il tend à se rapprocher du niveau des frais de production. Pour l'emporter sur ses concurrens, le fabricant est donc forcé de réduire le plus qu'il peut ses frais de production, afin de pouvoir offrir ses produits à meilleur marché que les autres. Les frais de production de la marchandise-travail sont la nourriture, l'entretien de l'ouvrier. Il y aura donc tendance universelle et forcée à réduire au minimum les frais d'entretien du travailleur. Ce sera celui qui pourra tirer de ses ouvriers la plus grande somme d'efforts utiles en réduisant le plus leur consommation

cherche la trace dans ce qui vous touche le plus, dans ce qui vous tient le plus étroitement au cœur, dans cette grande question du travail qui résume toutes les autres et où vient aboutir de nos jours toute la lutte sociale, toute la lutte politique, si je cherche là la trace de la liberté, j'y découvre plus que partout ailleurs le mensonge révolutionnaire. J'entends proclamer la liberté absolue du travail comme le principe de l'affranchissement du peuple, et je la vois qui, dans la pratique, aboutit à la servitude des travailleurs! Messieurs, vous êtes artisans, vous êtes des hommes du métier! Dites-moi si je me trompe!.. »

(1) Voir l'étude sur Lassalle dans la *Revue* du 15 décembre 1876.

qui l'emportera. Dans l'organisation actuelle, c'est là une loi mathématique ou mécanique qui brise à la fois les bonnes intentions des maîtres et les résistances des travailleurs. Ainsi, conclut l'évêque de Mayence, on ne peut se le dissimuler, l'existence tout entière de la classe laborieuse, c'est-à-dire de la plus grande partie de l'humanité, le pain quotidien du père et de sa famille est soumis à toutes les fluctuations d'un marché que troublent des crises incessantes. « Et voilà le marché aux esclaves ouvert partout dans l'Europe moderne et taillé sur le modèle dessiné par notre libéralisme éclairé et antichrétien, et par notre franc-maçonnerie humanitaire. » N'est-il pas curieux de trouver en tête du livre de M<sup>sr</sup> von Ketteler la théorie du « travail-marchandise, » *Arbeit-Waare*, qui, développée avec tout un appareil d'analyses scientifiques et de formules algébriques, sert de base au fameux livre de Karl Marx, *das Capital*, l'évangile du socialisme allemand.

Quelles sont les causes de la condition intolérable faite à la classe ouvrière? D'après l'évêque, il y en a deux principales. D'abord la suppression radicale de toute organisation du travail. Il existait jadis une sorte de contrat entre la société et le travailleur. L'artisan satisfaisait aux besoins de la société et la société, en échange, lui garantissait, par les réglemens des corporations, le travail et le salaire. Aujourd'hui il est livré sans défense à la merci du capital. En second lieu, l'emploi de plus en plus général des machines et le développement de la grande industrie réduisent sans cesse le nombre des artisans disposant d'un capital à eux et augmentent celui des salariés qui dépendent absolument de la demande si variable des bras.

Après avoir indiqué les causes du mal, M<sup>sr</sup> von Ketteler en cherche le remède. On ne le trouvera pas, dit-il, comme on se l'imagine, dans la liberté. La liberté pour l'ouvrier consiste à offrir ses bras au rabais et à mourir de faim, si on n'a pas besoin de ses services. Le libre échange ne fait que le soumettre à la concurrence du pays où le salaire est le plus réduit. Vous parlez de *self-help* et vous voulez que le travailleur se relève par ses propres efforts. C'est fort bien pour quelques-uns, plus heureux et mieux doués, qui se feront une place dans les rangs des maîtres; mais les autres peuvent-ils cesser d'être salariés, et le salaire n'est-il pas régi par « la loi d'airain, » comme l'ont démontré Lassalle et Ricardo? Tous les beaux discours du libéralisme incrédule ne persuaderont pas aux ouvriers qu'ils doivent se résigner à vivre dans les privations, tandis que ceux qui les exploitent jouissent de tous les raffinemens du luxe et du sensualisme. Le christianisme seul peut réconcilier les classes inférieures avec l'inégalité des conditions qui est inévitable ici-bas. Le croyant acceptera sans amertume et

même avec joie les plus dures épreuves d'une vie de labeur : il compte qu'elles lui vaudront une félicité éternelle. Le christianisme inspire l'esprit de sacrifice, l'esprit d'obéissance, l'esprit de conduite. Il condamne l'ivrognerie, les mauvaises mœurs, la débauche, la révolte. L'ouvrier chrétien sera donc assidu au travail, soumis à ses maîtres, sobre, toujours satisfait et respectueux envers toutes les autorités.

Cette pensée très vraie de M<sup>sr</sup> von Ketteler fait comprendre pourquoi les démagogues prêchent le matérialisme athée. L'instinct de tout homme le pousse à chercher le bonheur. Si vous lui enlevez l'espoir de le trouver dans une autre vie, où règne la justice, il le cherchera ici-bas. Si la matière seule existe, alors, à tout prix, il lui faudra des jouissances matérielles, immédiates. Les ouvriers diront : Nous avons assez de vos promesses de félicité céleste. Nous ne nous payons plus de ces traites sur l'autre monde. C'est dans ce monde-ci, le seul réel, que nous voulons jouir. Le droit est un vain mot ; tout se décide par la force. Nous sommes les plus nombreux. Si nous parvenons à nous entendre, nous serons les plus forts. Royauté, magistrature, culte, armée, parlement, toutes ces institutions ont été créées par nos maîtres pour nous asservir et nous exploiter... Il faut tout renverser, même par le fer et le feu, si c'est nécessaire, afin qu'à notre tour nous goûtions ces plaisirs dont se sont gorgés trop longtemps les capitalistes enrichis de nos dépouilles. — Ainsi d'une part le matérialisme athée, niant l'idéal et le droit, enlève toute base juridique aux revendications du prolétaire, et à ce compte les amis du peuple devraient le repousser ; mais d'autre part, en anéantissant tout espoir d'une autre vie, où une félicité sans mélange compenserait les épreuves passagères d'ici-bas, il pousse les masses à renverser l'ordre établi, pour arriver sur ses ruines à la possession de la richesse et des jouissances matérielles qu'elle peut donner. Il est donc évident que ceux qui veulent une révolution sociale accomplie par la violence ont intérêt à prêcher le matérialisme, et que ceux qui propagent cette doctrine leur fournissent des armes. Le christianisme prêche la fraternité de tous, la charité, l'égalité : il honore le travail, qui seul doit permettre à l'homme de subsister, il réhabilite le pauvre et condamne le riche oisif ; il n'est donc point de fondement plus solide pour réclamer des réformes au profit des déshérités. Néanmoins la démagogie socialiste le conspuet et veut l'anéantir, parce qu'en ouvrant les perspectives d'une autre vie il peut porter les hommes à se résigner aux maux de celle-ci. Nulle doctrine n'est mieux faite que le matérialisme athée pour remplir le cœur des ouvriers de rage et de haine contre l'ordre social qui détermine leur condition, et c'est pour ce motif que les apôtres du bouleversement l'adoptent et la propagent. En

Russie également nous voyons le nihilisme engendrer le communisme assassin et incendiaire.

Tant qu'il s'agit de montrer l'influence bienfaisante qu'exercerait le christianisme vraiment mis en pratique, l'évêque de Mayence écrit des pages très éloquentes et très pathétiques, mais, quand il faut enfin descendre sur le terrain économique et indiquer les moyens pratiques d'améliorer le sort des ouvriers, il se trouve plus embarrassé. C'est encore à Lassalle qu'il emprunte l'idée des sociétés coopératives de production au moyen desquelles l'agitateur socialiste promettait de transformer complètement l'organisation sociale. L'idée des sociétés coopératives est juste au fond ; la difficulté est de la mettre en pratique. Le danger de la situation actuelle provient de l'antagonisme entre le capital et le travail. Mais si le même individu est à la fois capitaliste et travailleur, l'harmonie est établie, et le danger disparaît. Que le salarié actuel arrive à posséder une part de l'usine, de la ferme, du chemin de fer, de la mine où il est employé, et il recevra, outre le salaire, une part du bénéfice. Dès lors la guerre entre les classes cesse, puisqu'il n'y en a plus qu'une où tout capitaliste travaille et où tout travailleur jouit d'un capital. Le but final est donc de faire passer tous les instruments de production aux mains des sociétés coopératives, afin de rétablir dans la grande industrie moderne une organisation du travail semblable à celle des métiers du moyen âge. Pour atteindre ce but, l'évêque de Mayence pense, comme Lassalle, que le *self-help* de M. Schulze-Delitsch, c'est-à-dire l'épargne faite par les ouvriers eux-mêmes, ne suffit pas. Mais, tandis que l'agitateur socialiste demande pour réformer l'ordre actuel 100 millions de thalers à l'état, le prélat catholique s'adresse à la charité chrétienne.

La question sociale, dit-il, touche intimement au christianisme. Le premier et le plus grand commandement de l'Évangile n'est-il pas d'aimer nos semblables et de secourir ceux qui souffrent ? Ne devons-nous pas tout sacrifier pour le faire ? Or comment remplir ce devoir que le Christ nous impose en termes si pressans et parfois si menaçans ? Ce n'est point par l'aumône seule, l'expérience l'a prouvé. Ce ne peut être qu'en mettant l'ouvrier à même d'améliorer son sort par la mise en valeur d'un capital lui appartenant, puisque les lois économiques réduisent toujours le salaire à un minimum insuffisant.

Puisse Dieu dans sa bonté, s'écrie M<sup>sr</sup> von Ketteler, amener tous les bons catholiques à adopter cette idée des associations coopératives de production sur le terrain du christianisme ! C'est ainsi qu'on apportera le salut à la classe laborieuse. Les libertés que promet le libéralisme sont semblables aux pommes de la Mer-Morte, brillantes au dehors, rien que cendres au dedans. Le libéralisme pro-

clame la liberté du contrat. Pour l'ouvrier sans capital, c'est tout simplement la liberté de mourir de faim ; car comment peut-il subsister, s'il n'accepte pas les conditions qu'on veut lui imposer ? La liberté de se déplacer (*Freizugigkeit*), autre mot vain. L'ouvrier qui a femme et enfans n'est-il pas attaché au lieu où il est établi ? Comment ira-t-il chercher de l'emploi ailleurs, lui qui n'a pas de quoi subvenir à ses premiers besoins ? Liberté du travail, qu'est-ce, sinon la concurrence des travailleurs réduisant à l'envi leur salaire ? Liberté commerciale ! Quel en est le résultat, sinon de procurer au riche ce qu'il achète au meilleur marché et de réduire le pauvre à la subsistance de ceux qui en reçoivent le moins ? Le christianisme mis en pratique peut seul faire que ces libertés, dont les capitalistes profitent exclusivement aujourd'hui, servent aussi aux travailleurs. Que d'œuvres de toute espèce n'a pas fondées la charité catholique : couvens, écoles, refuges, hospices, des secours pour tous les besoins et pour toutes les infirmités ! Aujourd'hui, c'est aux ouvriers qu'il faut venir en aide. C'est la mission qui s'impose particulièrement au catholicisme.

M<sup>gr</sup> von Ketteler termine son livre par les appels les plus pressans adressés aux riches manufacturiers et à la noblesse. « Autrefois, c'est la noblesse qui a enrichi l'église et les monastères. Maintenant rien ne saurait être plus agréable à Dieu et plus conforme à l'esprit chrétien que de constituer une association qui aurait pour but de fonder des sociétés coopératives de production dans des districts où la condition des ouvriers est la plus mauvaise. » On le voit, l'évêque de Mayence croyait, avec Lassalle, que pour assurer le succès des sociétés coopératives il suffisait de leur avancer des fonds. M. de Bismarck vient de le reconnaître à la tribune du parlement allemand, il avait été aussi complètement gagné à cette idée par le brillant socialiste, « l'un des hommes les plus spirituels et les plus charmans que j'ai rencontrés, » a ajouté le chancelier, qui conserve encore sa foi dans les sociétés de coopération (1). J'ai montré précédemment, en discutant les plans de réforme de ce séduisant agitateur, les dif-

(1) Voici comment M. de Bismarck s'est exprimé à ce sujet dans la séance du Reichstag du 17 septembre dernier : « Je me suis en effet entretenu avec Lassalle de l'appui à donner par le gouvernement aux sociétés coopératives, et, aujourd'hui encore, je ne crois pas que ce soit là chose inutile. Je ne sais si ce fut l'effet des raisonnemens de Lassalle ou le fruit de ma propre expérience lors de mon séjour en Angleterre en 1862, mais j'ai toujours pensé qu'en organisant les sociétés coopératives comme elles fonctionnent en Angleterre, on pourrait sérieusement améliorer la condition des travailleurs. J'en conférai avec Sa Majesté, qui s'intéresse vivement aux classes ouvrières, et le roi donna une somme assez importante pour faire un essai. Je m'étonne qu'on me fasse un reproche de m'être occupé de la solution de la question sociale. Le vrai reproche à me faire serait de n'avoir pas persévéré et mené à bonne fin cette œuvre. Mais ce n'était pas l'affaire de mon département ministériel, et le

difficultés que rencontre l'organisation de ce genre de société. Les ouvriers français les ont parfaitement signalées dans leur dernier congrès en 1876.

## II.

Des idées aussi élevées, émises par un prélat aussi éminent et développées d'ailleurs avec une incontestable éloquence, devaient produire une profonde impression sur le clergé catholique allemand. La charité chrétienne le poussa sans doute à leur faire bon accueil; mais comme il ne tarda pas à les exposer aux électeurs du suffrage universel, il est permis de croire qu'il y vit le moyen de trouver des alliés parmi les ouvriers dans sa lutte contre le gouvernement. Le *Kulturkampf* et les lois de mai ayant poussé le clergé à bout, il n'hésita pas à tendre la main aux socialistes. Tout un programme de réformes catholico-socialistes fut élaboré. Un prêtre instruit et orateur habile, chanoine de la cathédrale de Mayence, le *Domcapitular* Moufang, l'exposa dans une réunion électorale le 27 février 1871. C'est tout un exposé de principes économique-religieux. Comme c'est le *Credo* du parti, il importe de le faire connaître avec quelques détails.

Le chanoine Moufang part des faits qu'il considère comme démontrés par son évêque. Le salaire des ouvriers est insuffisant. Leur condition n'est pas ce que l'humanité et le christianisme exigent qu'elle soit. Le mal vient de l'application de « la loi d'airain » de Ricardo. Le *self-help* est impuissant. La charité catholique même ne suffit pas à l'immensité de la tâche. Il faut donc que l'état intervienne. Mais comment l'état peut-il porter remède à un mal qui semble résulter des lois économiques? Le chanoine n'hésite pas à énumérer quatre moyens : par la protection des lois, par des secours d'argent, par la réduction des charges fiscales et militaires, enfin et surtout en limitant la tyrannie du capital. Voici comment M. Moufang explique chacun de ces points, qui au premier abord ne manqueront pas d'intriguer et même d'inquiéter un peu les économistes. 1° L'état ne doit point organiser le travail par une loi générale. C'est aux ouvriers à former des associations, à édicter des réglemens et une constitution du travail dans chaque métier, dans

temps nécessaire m'a fait défaut. La guerre, la politique extérieure, m'ont absorbé. Les essais de sociétés coopératives n'ont pas réussi, faute d'organisation pratique. Pour la production, tout allait bien; pour la partie commerciale, c'était autre chose, et les difficultés ont été si nombreuses qu'elles n'ont pu être surmontées. Peut-être la cause en est-elle dans le manque de confiance des ouvriers, à l'égard surtout des administrateurs et des supérieurs. En Angleterre, cette confiance existe, et les sociétés coopératives sont florissantes. Je ne comprends pas, en tout cas, qu'on me fasse un reproche d'avoir fait des essais que Sa Majesté a payés sur sa propre cassette. »

chaque industrie. L'état intervient ensuite pour donner à ces réglemens force obligatoire, comme au moyen âge. L'état a pour mission de garantir les droits de chacun. Il protège la propriété foncière. Par les bureaux d'hypothèques, il donne pleine sécurité aux créanciers. Par les tribunaux de commerce, il permet de trancher rapidement tous les litiges commerciaux. De même il doit protection à la propriété de l'ouvrier, qui consiste dans son travail. Il faut qu'il défende la force et le temps du travailleur (*Arbeitskraft und Arbeitszeit*) contre les iniquités de « la loi d'airain, » qui, après avoir usé et abusé de ses muscles, l'abandonne, quand il est vieux et usé, sur le grabat de la misère.

La durée de la journée de travail doit être réglée par l'état, et tout travail interdit le dimanche. L'homme n'est pas une machine. Il est l'image de Dieu, qu'il doit apprendre à connaître et à servir. Donc il lui faut quelques heures de loisir. On en donne bien aux bêtes de somme. Le repos du dimanche est commandé par l'hygiène non moins que par la loi divine.

L'état doit fixer le taux des salaires. On objecte la liberté des contrats; mais elle ne peut pas aller jusqu'à porter atteinte aux moyens d'existence de l'ouvrier. La loi de l'offre et de la demande règle le prix des marchandises, c'est vrai; mais l'aptitude au travail, l'*Arbeitskraft* de l'ouvrier, n'est pas une marchandise : c'est sa vie même, c'est tout son être. Il faut ici une protection non moins efficace que celle qu'on accorde au rentier, qui touche régulièrement son trimestre. Le maître dit : L'ouvrage ne va pas, pour vendre, je dois baisser mes prix, donc je réduis le salaire; et il en offre un qui n'est pas suffisant pour vivre. Que peut faire l'ouvrier isolé? Mourir de faim ou demander l'aumône. Ces extrémités révoltent les sentimens de justice et d'humanité. L'état doit y mettre un terme. — Le chanoine trouve ici des accens dignes des pères de l'église; mais il néglige de dire comment l'état peut forcer le fabricant à payer un salaire qui le met en perte et comment il lui ouvrira des débouchés quand ses produits encombrant ses magasins? Le seul moyen est de forcer les consommateurs à acheter à un prix rémunérateur. Et si les consommateurs sont aussi gênés que les fabricans? Il reste à dire alors que c'est la faute de la société.

Il faut, d'après M. Moufang, qu'une loi interdise le travail des femmes et des enfans. On croit qu'il augmente les ressources des familles; les ouvriers eux-mêmes se l'imaginent. C'est une erreur. Un certain nombre d'heures de travail est indispensable pour un certain produit. Si elles ne sont pas exécutées par des femmes et par des enfans, elles le seront par des hommes, et le salaire qu'elles exigent sera plus élevé et se partagera également entre les ouvriers. D'après la loi de nature, que consacre le christianisme, l'homme

doit gagner par son travail le pain quotidien de sa famille, et la femme soigner le ménage et élever les enfans. Envoyer la jeune fille et la femme dans le milieu immoral de la fabrique, c'est détruire la famille chrétienne. L'ensemble de ces mesures constituerait le droit ouvrier comme il y a le droit commercial, le droit maritime, le droit civil. Il réglerait les relations des apprentis avec les maîtres et des industriels avec les ouvriers. L'anarchie actuelle cesserait. L'ordre serait rétabli, non identique à celui qui existait jadis, mais fondé sur les mêmes principes. Faut-il s'étonner, ajoute l'orateur, que les exigences du peuple soient parfois peu raisonnables et les accusations souvent trop violentes? Cela vient de ce qu'on ne fait rien pour lui.

2° Comme Lassalle, le chanoine Moufang demande que l'état fasse des avances aux sociétés ouvrières. Quand de riches capitalistes établissent un chemin de fer, l'état leur accorde des garanties d'intérêt ou des subsides. Pourquoi refuse-t-il les mêmes avantages aux ouvriers? Ils y ont plus de droit puisque pour eux il s'agit non de s'enrichir, mais de vivre. « Je ne suis pas partisan des ateliers de M. Louis Blanc, dit M. Moufang, mais, quand une solide association ouvrière a besoin d'aide, je ne vois pas pourquoi l'état la lui refuserait. Ce qui est équitable pour les uns l'est aussi pour les autres. » Le chanoine de la cathédrale de Mayence néglige de dire en quoi ses associations diffèrent de celles de M. Louis Blanc. C'est probablement en ce que les siennes seraient fondées sur la base des principes catholiques, *ad majorem Dei gloriam*. 3° L'état doit aussi diminuer les charges fiscales et militaires qui pèsent si lourdement sur l'ouvrier. Le rentier qui a des millions en portefeuille ne paie presque rien, tandis que le travailleur, qui n'a que son maigre salaire, le voit encore réduit par les impôts directs et indirects, sans compter ses plus belles années prises par le service à l'armée. La justice distributive réclame ici des réformes radicales. Le militarisme est le fléau de l'Allemagne. 4° Enfin l'état doit mettre des limites à la tyrannie du capital. Je n'attaque ni la richesse ni les riches, dit M. le chanoine, car, selon l'Écriture sainte, la richesse et la pauvreté viennent de Dieu, mais ce que je condamne, c'est la façon dont s'enrichissent aujourd'hui les millionnaires et les « milliardaires. » D'où viennent ces millions si rapidement acquis sans travail? Ils sont prélevés sur le produit des sueurs de la classe laborieuse, qui doit payer les revenus de ces immenses fortunes que créent des jeux de bourse ou des entreprises véreuses. En parlant ainsi, M. Moufang est évidemment inspiré et aigri par les souvenirs des *Schwindeljahre*, des années de folle spéculation qui ont suivi 1871; mais ici encore il eût été bon de ne pas se borner à d'éloquents tirades contre « la tyrannie du capital; » il eût été utile d'indiquer les moyens de mettre un terme à ses iniquités.



Tel est le programme des réformes que M. le chanoine de Mayence réclame de l'état. Il ne diffère guère de celui formulé par les socialistes, sauf que M. Moufang invoque plus souvent les saintes Écritures. Il se peut qu'il réponde à l'idéal chrétien; mais que faire si les sociétés coopératives mangent le capital avancé et si les associés en viennent aux mains? Que faire encore, si les corporations ouvrières adoptent des réglemens inexécutables, et, si les fabricans cessent de produire, quand ils ne pourront faire face au salaire imposé? Le chanoine réformateur ne s'occupe pas de ces détails.

Un journal fondé sous l'inspiration de M. Moufang, *die Christlich-soziale Blätter*, a développé ce programme plus exclusivement sur le terrain économique. Comme les socialistes, il attaque avec véhémence l'économie politique anglaise de Manchester, le *Manchesterthum*. Il faut en finir, dit le journal catholique, avec ces théories économiques qui exercent une si désolante influence sur la vie publique et privée de notre époque. Elles placent le travail, ce facteur principal de toute civilisation, sur la même ligne que les forces physiques. Pour elles, ce n'est qu'une manifestation des puissances inhérentes à la matière, comme l'attraction ou la gravité des corps. Elles parlent des lois qui régissent la production et la répartition de la richesse comme de ces lois nécessaires qui déterminent l'enchaînement des phénomènes de la nature. Il en résulte qu'il est impossible d'appliquer la notion de justice et de droit aux relations du capital et du travail. Ces relations sont réglées par la loi fatale de l'offre et de la demande qu'on voudrait en vain modifier. A quoi bon invoquer un prétendu droit qui serait absolument inapplicable? Le travail est une marchandise dont le prix se fixe, comme celui de toutes les autres denrées, par le libre débat des deux parties. Christianisme ou catholicisme n'ont rien à faire ici pas plus que quand il s'agit de physique ou d'astronomie. Voilà comment l'économisme libéral arrive à dénier tout droit aux ouvriers. — La feuille chrétienne-socialiste accuse encore les économistes d'avoir complètement méconnu le principe de la propriété en la faisant dériver du travail. La propriété, prétend-elle, est un principe (*Moment*) qui n'est subordonné au travail ni dans son origine, ni dans son importance. Le libéralisme a donc faussé toutes les bases d'une vraie civilisation, le travail, la propriété, la liberté, le droit, la justice. L'influence de cette pernicieuse doctrine doit être brisée, anéantie. Elle mène à la révolution. La première chose à faire, c'est de rétablir les corporations, de réglementer l'industrie et de fixer le salaire par la loi, en créant une magistrature particulière pour appliquer les articles du code ouvrier (*Arbeitsrecht*).

~~On comprend le succès que devaient obtenir de semblables doctrines auprès de cette partie de la classe laborieuse qui n'était~~

pas encore complètement acquise au mouvement antireligieux et athée prêché par les agitateurs démocrates. C'étaient tout simplement les idées de Marx et de Lassalle, mais revêtues d'un léger vernis catholique et rattachées, par quelques citations, aux enseignemens des pères de l'église. En attaquant le libéralisme, l'économie politique et l'industrie, les ultramontains, déguisés en socialistes ou sincèrement devenus tels, obtinrent l'adhésion de deux classes très nombreuses que les démocrates socialistes n'avaient pu atteindre. D'abord les propriétaires ruraux et surtout la petite noblesse des campagnes, les hobereaux, qui ne participaient nullement à l'enrichissement des grandes villes et qui voyaient avec une jalousie haineuse l'influence et l'argent passer aux mains des grands fabricans, des banquiers, des actionnaires et des fondateurs de sociétés anonymes, de ces spéculateurs de bourse qui dans l'Allemagne « industrialisée » tenaient désormais le haut du pavé. Ce parti des « ruraux » goûtait fort la dénonciation des abus du capital, et il s'imbibait ainsi d'un socialisme réactionnaire et féodal. Contre l'industrialisme, Marx, suivant eux, n'avait rien écrit de trop violent. C'était le parti des *agrariens*. Bien entendu ils ne rêvaient nullement une loi agraire, si ce n'est appliquée aux capitaux de la bourse et des juifs qu'ils exécraient particulièrement. La seconde couche d'adhérens que rencontrèrent les *christlich-socialen* ultramontains, ce furent les paysans catholiques. Les chefs du *Kulturkampf*, qui persécutaient leurs prêtres et leurs croyances, étaient des libéraux et des économistes. On leur plaisait donc en attaquant le libéralisme et l'économie politique. Ils trouvaient les impôts et le service militaire écrasans, et M. le chanoine Moufang inscrivait dans son programme qu'il fallait les réduire et de beaucoup. Quant à « la loi d'airain » et à Ricardo, je suppose qu'ils en croyaient leur évêque sur parole.

Nous allons montrer maintenant que les paroles de MM. Moufang et von Ketteler ne sont pas tombées sur un rocher stérile, mais que, comme la semence de sénévé jetée en bonne terre, elles ont produit en peu de temps un arbre immense, dont les rameaux sans nombre se chargent des fruits les plus divers. Nous suivrons principalement les indications recueillies avec une extrême diligence dans le livre si rempli de faits de M. Rudolph Meyer, *der Emancipationskampf des Vierten Standes (la Lutte pour l'émancipation du quatrième état)*. La première réunion des associations socialistes ultramontaines, ou, comme elles s'intitulaient elles-mêmes, « chrétiennes-sociales » (*christlich-socialen*) eut lieu à Crefeld, en juin 1868. Trois sociétés seulement se trouvaient représentées. Elles adoptèrent comme organe le journal rédigé avec beaucoup d'habileté par le recteur Schings, d'Aix-la-Chapelle, *die Christlich-*

*socialen Blätter*. L'année suivante, le nombre de ces associations avait déjà considérablement augmenté. Dans l'assemblée générale qui eut lieu le 9 septembre 1869, on décida de constituer une section permanente, avec la mission de provoquer la formation de sociétés « chrétiennes-sociales » ayant pour but « le relèvement moral et économique de la classe ouvrière. » Cette section était formée du vicaire Gronheid, de Munster, du professeur Schulze, de Paderborn, et du baron von Schorlemer-Alst, un des chefs les plus écoutés du centre, c'est-à-dire du parti ultramontain du parlement allemand. Cette commission permanente, dans son premier manifeste, se plaça sous le patronage de la conférence des évêques d'Allemagne qui s'était réunie à Fulda pendant ce même mois de septembre et qui s'y était spécialement occupée de la question sociale.

Voici comment le rapport présenté par un des évêques, à la conférence de Fulda, définit l'attitude à prendre par le clergé dans cette question. Sans doute, y est-il dit, le clergé ne peut s'occuper directement, et en raison de ses fonctions, de la création d'associations ouvrières; « mais le devoir de l'église est d'éveiller dans le corps ecclésiastique l'intérêt pour la classe laborieuse. Trop souvent il ne s'en occupe pas, parce qu'il ignore l'imminence et la gravité du danger qui résultent des souffrances sociales; il n'apprécie pas toute l'importance de la question sociale et il n'en voit pas bien les remèdes. Dans l'instruction que l'on donne aux membres du clergé en philosophie et concernant leur mission pastorale, il ne faut pas négliger plus longtemps la question ouvrière. Il est très désirable que certains ecclésiastiques s'adonnent spécialement à l'étude de l'économie politique. Il conviendrait de leur donner des bourses de voyage afin qu'ils pussent étudier sur place les besoins des ouvriers et les moyens d'y pourvoir. Ils devraient surtout, à ce point de vue, visiter la France, où, paraît-il, la portée du « moment » religieux et moral est comprise plus qu'ailleurs. » Certains économistes affirment qu'il n'y a point de question sociale. — Les évêques tiennent un autre langage. Certainement il y en a une, disent-ils, et très grave; nos prêtres doivent l'étudier et en faire un moyen d'étendre l'influence de leur ministère. Faut-il demander qui des évêques ou des économistes exercera le plus d'action sur le peuple?..

Les *Christlich-soziale Blätter* ne tardèrent pas à publier les principes qui devaient présider à l'organisation des associations sociales-catholiques. A plusieurs égards, ces statuts méritent de fixer l'attention. Aucun membre de ces associations ne peut faire partie en même temps d'une société démocrate-socialiste; toute association chrétienne-sociale doit s'attacher intimement à l'église : *extra ecclesiam nulla salus*. Elles doivent se placer sous le patronage de saint Joseph, et l'anniversaire de leur fondation doit être célébré par des

fêtes religieuses. Il ne faut pas mettre à leur tête des prêtres, mais des personnes sûres qui aient toute la confiance du clergé. On peut nommer membres d'honneur des gens riches et même des chefs d'industrie, mais on ne peut les admettre dans les conseils d'administration. Il faut surtout éviter de paraître se mettre à la remorque du capital (*im Schlepptau des Kapitals*). Il ne faut point rejeter d'une manière absolue la coalition et la grève; ce serait perdre toute influence sur les ouvriers. D'ailleurs, dans l'état actuel de l'industrie, c'est leur seul moyen de se défendre et de faire valoir leurs droits. Il ne faut point s'occuper de politique, à moins qu'il ne s'agisse des intérêts de l'église. Dans ce cas, il faut se jeter dans la lutte avec toutes ses forces. Il convient d'organiser des réunions le dimanche, afin d'y discuter tout ce qui concerne la question sociale. Les associations de compagnons, les associations d'ouvriers de fabrique et les associations de paysans sont les trois branches de la grande confédération sociale; il est nécessaire d'établir entre elles une alliance étroite. — On voit quelle perspective grandiose s'ouvre ici. Il ne s'agit de rien moins que d'unir dans une fédération générale, soumise à l'église, les forces vives du peuple des ateliers et des campagnes de toute l'Allemagne. C'est plus qu'un état dans l'état; c'est la société elle-même, embrigadée et disciplinée par des ecclésiastiques qui auraient étudié à la fois la théologie et l'économie politique.

La commission centrale posait avec beaucoup de sagesse la limite d'action de chaque groupe. Autonomie locale, mais unité d'action au profit de l'église; tel est le principe. Il ne faut pas, disait la commission, qu'une de nos associations s'imagine apporter la solution toute prête de la question la plus difficile de celles qui occupent le monde contemporain, et prétende imposer comme une révélation messianique telle organisation qu'elle aura jugée la meilleure. Chaque association chrétienne-sociale doit se mouvoir librement sur le terrain qu'elle s'est choisi. C'est à elle à tenir compte des besoins de ses membres et des nécessités locales. Vouloir imposer à toutes les mêmes réglemens, c'est fermer la porte à l'avenir et couper les racines de tout développement original. Ce n'est pas d'elles que peuvent sortir les organes dont l'église se servira pour résoudre définitivement les difficultés que doit rencontrer l'organisation d'une société meilleure et vraiment chrétienne. Quand l'heure sera venue, le chef de la catholicité évoquera les ministres entre les mains desquels on pourra remettre ce soin en toute confiance. Ces espérances mystiques plaisent au peuple. C'est d'ailleurs une grande idée, qui certes ne peut nuire à l'influence du clergé, que de confier au pape la réforme économique. Le saint-père se présente ici comme un nouveau messie qui réalisera les promesses du millé-

nium en précipitant dans l'abîme Ricardo, Malthus, « la loi d'airain, » M. Bamberger et tout le *Manchesterthum* libéral.

Le parti catholique-social parvint à se faire d'un coup un nombre considérable d'adhérens en adoptant les *Kolping's catholische Gesellenvereine*. En 1847, un artisan instruit et pieux nommé Kolping eut l'idée de réunir les compagnons en associations, qui avaient pour but de cultiver en eux le sentiment moral et religieux et de défendre leurs intérêts. Par l'apostolat du « père (*Vater*) Kolping, » comme on l'appelait, il s'en établit de tous les côtés. En 1872, lorsque les *Christlich-socialen* les adoptèrent, elles comptaient plus de soixante-dix mille membres. Des associations de paysans (*Bauernvereine*) ne tardèrent pas à se former dans les pays les plus catholiques, en Bavière et en Westphalie. Elles avaient pour but de défendre les droits des campagnards et d'obtenir une réduction des impôts grevant la terre et du service militaire. Dans les résolutions de la réunion générale des associations de paysans de Bavière tenue à Degendorf en octobre 1871, je trouve le passage suivant : « Nous détestons de toute notre âme le militarisme qui se considère comme la chose principale à laquelle il faut tout sacrifier; il absorbe les forces vives du travail, même quand elles sont indispensables à la production, comme en temps de moisson. Et cependant l'armée existe pour la nation et non la nation pour l'armée, de même que le gouvernement pour le peuple et non le peuple pour le gouvernement. »

Dans la réunion générale des associations chrétiennes-sociales tenue à Essen, le 29 juin 1870, un des délégués, M. Witte, énumérait ainsi les forces dont elles disposaient : « Quinze mille paysans catholiques se sont déjà fédérés en Bavière. Quinze mille fermes, c'est déjà une base d'opération solide pour nous emparer des campagnes. Bientôt nous en aurons autant et plus encore en Westphalie et dans le pays rhénan. Cent mille maîtres-ouvriers se rangent sous notre drapeau et quatre-vingt mille braves compagnons des *Kolpingsvereine* nous tendent la main. Nos sociétés compteront bientôt leurs membres par centaines de mille. C'est là une armée respectable, et ce n'est que le commencement. Trente mille prêtres allemands vont mettre la main à l'œuvre. J'entrevois un brillant avenir. » Toute cette armée dont parle l'orateur était lancée au scrutin par le clergé, et aux élections du suffrage universel pour le parlement impérial en 1870 elle obtint plus d'un succès. Ainsi à Elberfeld elle battit les démocrates-socialistes, qui étaient là sur leur terrain. En 1871, un rescrit ministériel prononça la dissolution des associations de paysans de la Westphalie, comme constituant des sociétés politiques interdites par la loi. Elles se reconstituèrent bientôt sous le nom de *Union des paysans westphaliens* (*Westfälische Bauernverein*),

et, sous la présidence de ce membre du centre ultramontain que nous avons déjà nommé, le baron von Schorlemer-Alst, le nombre des membres s'accrut rapidement. C'était la guerre déclarée aux lois de mai et au gouvernement du chancelier.

L'évêque de Mayence n'abandonnait pas son œuvre. Il poussait son clergé à s'occuper sans relâche de la question sociale. En 1871, il envoya une circulaire à tous les prêtres de son diocèse pour leur prescrire de dresser une statistique exacte du nombre et de la situation des ouvriers de leur paroisse. Dans l'assemblée générale des catholiques allemands qui se tint à Mayence en septembre 1871 sous l'inspiration de M<sup>sr</sup> von Ketteler, on s'occupa longuement de la question ouvrière. Voici quelques-unes des résolutions prises à ce sujet. Il est nécessaire, au moyen d'une commission d'enquête composée d'ouvriers et de ceux qui les emploient, d'établir quelle est la condition morale et matérielle, afin que la législature puisse éditer un code du travail (*Arbeitsrecht*). La propriété foncière, l'industrie, le commerce, jouissent d'une protection juridique, et le droit du travail n'est pas reconnu, quoique les travailleurs forment 90 pour 100 de la population. L'assemblée recommande de nouveau instamment l'établissement d'associations chrétiennes-sociales pour les maîtres-ouvriers, pour les ouvriers de fabrique, pour les jeunes gens, pour les femmes et pour les jeunes filles, et elle rappelle aux classes aisées que c'est leur strict devoir de venir largement en aide à ces institutions. L'assemblée déplore la situation des habitations ouvrières qui sont un scandale pour un pays chrétien, et elle insiste vivement pour qu'il se forme des sociétés de construction qui bâtissent des maisons saines et à bon marché. La proposition de blâmer les grèves fut rejetée à une grande majorité.

Ce qui précède suffit pour montrer l'esprit qui inspire le mouvement catholique-socialiste. L'œuvre commencée par M<sup>sr</sup> von Ketteler a pris une extension considérable dans ces dernières années. Le clergé s'y est dévoué partout avec ardeur, parce que c'était un moyen de gagner des adhérens, dans les luttes du *Kulturkampf*, au profit de l'église et contre le gouvernement. Parmi ceux qui marchent au premier rang, on cite maintenant le recteur Schings et le vicaire Kronenberg, d'Aix-la-Chapelle, le vicaire Laaf, d'Essen, et le *Domcapitular* E. Klein, de Paderborn. Leurs efforts tendent à amener un rapprochement de plus en plus étroit avec les démocrates-socialistes. Pour marcher au scrutin les deux partis s'entendent; mais dès qu'il s'agit d'organiser des sociétés, la lutte éclate. Ainsi au mois de février dernier avait lieu à Essen une réunion générale des délégués des associations d'ouvriers mineurs. Il s'agissait de fonder une vaste fédération qui aurait réuni les mineurs de toute l'Allemagne. Un combat oratoire des plus vifs ne tarda pas à s'engager

entre le vicaire Laaf et l'agitateur socialiste M. Hasselmann, dont la parole ardente et l'esprit incisif ont toujours le plus grand succès dans les *meetings* d'ouvriers. — Depuis que vous avez pris pour mot d'ordre à Berlin : Destruction du christianisme, dit le vicaire Laaf, nous ne pouvons plus nous entendre. — M. Hasselmann répondit en invoquant l'exemple de M<sup>sr</sup> von Ketteler, qui s'était montré très favorable à l'association des ouvriers en cigares fondée par le démocrate-socialiste Fritsche (1).

Le lendemain le journal de M. Hasselmann, *die Volkstimme*, déclara que les braves mineurs avaient éventé les manœuvres des intrigans en robe noire et qu'ils ne voulaient pas de la « capelano-cratie. » De leur côté les journaux catholiques-socialistes de la province, la *Tremonia* de Dortmund, les *Essener Blätter*, l'*Essener Volkszeitung*, le *Rheinisch-Westfälischer Volksfreund*, firent feu de toutes pièces sur les socialistes-démocrates. On se disputait l'appoint électoral des ouvriers de ce district où les charbonnages et les usines métallurgiques en emploient un nombre considérable. « Ouvriers mineurs, ne suivez pas le drapeau des démocrates, répétaient en chœur les *christlich-socialen*, il vous conduira à votre perte. Rangez-vous tous sous la bannière de la croix. Là est le salut. » Nous avons esquissé la physionomie de ce débat, parce qu'il peint la situation. Une entente réelle est impossible entre les démocrates-socialistes qui prêchent l'athéisme pour renverser la royauté, l'église et toute autorité établie, et les socialistes ultramontains qui veulent fortifier l'autorité pour la remettre aux mains des évêques et du pape ; mais les deux partis flattent les ouvriers, énumèrent et grossissent leurs griefs, proposent des remèdes à leurs maux et en rendent responsable la bourgeoisie libérale « qui exploite le peuple sans cœur ni merci. » Ils se rencontrent ainsi dans l'opposition et votent l'un pour l'autre.

Le chiffre des associations créées sous l'influence du socialisme catholique est vraiment innombrable, sans compter, bien entendu, les couvens, qui en sont le type idéal. M. Rudolph Meyer s'est donné beaucoup de peine, non pour arriver à en faire une statistique complète, mais seulement pour en énumérer les différentes espèces, et il avoue qu'il lui a été impossible d'en dresser une liste exacte. Cependant sa classification est déjà très étendue. Voici les institutions que nous y voyons figurer. — Associations catholiques des com-

(1) M. Fritsche est actuellement député. C'est sur son témoignage que M. Bebel s'est appuyé dans le récent débat au parlement allemand pour parler des avances que M. de Bismarck aurait faites au parti socialiste. « Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Fritsche, répondit le chancelier. — Mais c'est un député, » cria-t-on, et toute l'assemblée de rire aux éclats. « Si c'est un député, reprend M. de Bismarck, il n'a pas pu dire ce qui n'est pas vrai, et je l'adjure de prouver qu'il a eu des rapports avec moi. »

pagnons (*Katholische Gesellenverein*) du modèle Kolping. Elles comptent plus de quatre-vingt mille membres, et existent dans presque toutes les villes catholiques. Des réunions ont lieu le dimanche; elles ont pour but l'édification et la culture intellectuelle et morale. Elles ont parfois des caisses d'épargne; à Berlin, elles ont fondé une académie pour former le goût dans les applications de l'art à l'industrie. — Associations catholiques d'apprentis. Elles se rattachent à celles des compagnons. Elles ont ordinairement des écoles du dimanche. Celle de Cologne, par exemple, compte plus de six cents élèves. — Associations catholiques de maîtres-ouvriers, On engage ceux-ci, pour maintenir la bonne entente, à communier en commun au moins une fois par mois. — Associations catholiques de jeunes ouvriers de fabrique sous l'invocation de saint Paul. — Associations catholiques d'ouvriers mineurs. Elles sont très nombreuses dans le bassin houiller de la Roer. Elles possèdent généralement une caisse de secours mutuels. Des réunions ont lieu pour discuter leurs intérêts. Le but est la culture des sentimens religieux et sociaux. — Associations de paysans. Elles se divisent en deux groupes principaux, celui de la Bavière, qui a pour organe le journal *die Bauernzeitung*, et celui de Westphalie, dont le journal est intitulé *der Westfälische Bauer*. Le groupe bavarois doit compter vingt mille membres. Dans la dernière réunion du groupe westphalien, tenue cet été sous la présidence de M. von Schorlemmer-Alst, avec les deux mille adhérens de cette année, on arrivait au total de douze mille. — Associations chrétiennes-sociales. Elles reçoivent des membres de toutes les classes, parce que leur but est simplement de discuter la question sociale et de propager le mouvement. Elles sont répandues partout, et le nombre des membres est très considérable. — Associations catholiques de secours aux ouvriers. Elles leur font des avances sans intérêt. — Associations catholiques pour les servantes et les ouvrières. — Associations catholiques d'épargne et de crédit sous l'invocation de saint Joseph ou de saint Boniface, copies de celles de M. Schulze-Delitsch. — Associations ouvrières de production. Peu nombreuses. — Associations pour répandre des écrits sur la question sociale au point de vue catholique. — Sociétés de construction. — Associations catholiques pour femmes et filles d'ouvriers... Tout ce mouvement est représenté par un grand nombre de journaux. Les deux meilleurs et les plus influens sont pour l'Allemagne catholique du nord les *Christlich-soziale Blätter*, qui paraissent à Aix-la-Chapelle sous la direction du recteur Schings, et pour l'Allemagne du sud l'*Arbeiterfreund*, qui paraît à Munich sous la direction de M. Schimpf.

On voudra bien nous pardonner d'être entré dans des détails parfois minutieux. Il le fallait pour montrer la puissance du parti catho-



lique socialiste. Ce parti, dont la force au parlement impérial augmente à chaque élection, est devenu un des principaux facteurs de la politique allemande, dont les contre-coups se font sentir dans toute l'Europe. On comprendra mieux pourquoi, si M. de Bismarck n'a pas été à Canossa, il a cependant permis au nonce du pape de venir à Kissingen. L'alliance du socialisme démocratique et du socialisme catholique est évidemment le principal danger qui menace toute l'œuvre du grand chancelier. Ces deux nuances, travaillant chacune de leur côté, ennemies quand elles se disputent des cohortes ouvrières, mais alliées pour les conduire au scrutin, gagnent toutes deux rapidement du terrain. Avec les démocrates, on ne peut songer à s'entendre : l'hostilité est absolue ; mais avec les catholiques un accord n'est pas impossible, moyennant certaines concessions de part et d'autre. Comme vient de le dire si justement M. de Bismarck, en politique c'est toujours le *do ut des* qui se cache au fond de toute transaction ; seulement la politique de Rome n'a jamais manqué d'exiger beaucoup et de céder très peu, et M. de Bismarck n'est pas habitué à traiter sur ce pied-là. Il en résulte que l'entente n'a pu s'établir, et que la loi contre le socialisme a passé, malgré démocrates et catholiques, avec l'appui des libéraux, détestés également par tous.

Il est difficile d'émettre un jugement impartial sur le mouvement si extraordinaire que nous avons essayé de faire connaître. Il serait, je crois, injuste de prétendre que la commisération pour le sort des ouvriers et les idées socialistes qu'exprime le clergé ne sont qu'une comédie pour arriver au pouvoir. Un prêtre charitable doit être sincèrement touché des maux qui atteignent la classe laborieuse au sein des grandes agglomérations industrielles. S'il a lu les pères de l'église, il constatera avec indignation combien peu leurs préceptes servent de règle aux actions de la vie moderne. Avec l'idéal de la charité évangélique dans le cœur, que peut-il dire de ce monde économique où règne la dure loi de la concurrence, qui n'est autre que la lutte animale pour l'existence ? Dans la chaire, le bon pasteur doit nous dire : « Traite ton frère comme toi-même. » Mais l'industriel lui répond : « Si je ne réduis pas les frais de production et le salaire au minimum, je ne vendrai ni à l'étranger ni chez moi, et nous perdrons tous notre gagne-pain. » — J'admets donc que M<sup>sr</sup> von Ketteler a été touché de la grâce socialiste en lisant Lassalle, comme M. de Bismarck l'a été en l'écoutant. Mais cependant, quand on voit la masse profonde de ces innombrables associations dirigée et chauffée en vue du scrutin, et le clergé s'allier sans hésitation à ces démocrates qui ont prononcé contre le christianisme le serment d'Annibal, on cesse de croire que toute cette campagne si savamment menée n'ait d'autre inspi-

ration que l'amour du prochain et d'autre fin que de lui venir en aide. Évidemment le but suprême est le triomphe de l'église; le reste n'est que moyen. Ce but est grand, et pour ceux qui sont persuadés que le bonheur des sociétés ici-bas et le salut des hommes dans l'autre vie y sont attachés, il est le plus grand de tous. On conçoit alors qu'on y sacrifie tout : nationalité, patrie, liberté, institutions politiques, prospérité économique, tous ces biens secondaires auxquels d'ordinaire on attache tant de prix.

L'Apocalypse nous parle d'une femme montée sur une bête couleur d'écarlate, et vêtue elle-même d'un vêtement de pourpre et d'écarlate. « Elle tenait à la main une coupe d'or pleine des abominations de son impureté; sur son front un nom était écrit : *Mystère*. La grande Babylone, la mère des abominations de la terre. » — « Et la femme que tu as vue, dit l'Apocalypse, c'est la grande cité qui a son règne sur les rois de la terre. » Cette cité est évidemment Rome; mais, d'après les interprétations protestantes, il s'agit de la Rome papale. Certains mystiques ajoutent aujourd'hui une explication nouvelle. La femme vêtue de pourpre, c'est la papauté qui, pour régner sur les peuples et sur les rois, adoptera le socialisme, et la bête écarlate sur laquelle la femme est montée, c'est la démocratie rouge, dont le pape se servira pour briser toutes les résistances. Il n'est pas nécessaire d'invoquer l'Apocalypse pour constater un fait : c'est que l'église ne renoncera pas sans une lutte suprême à la toute-puissance qu'elle a exercée jadis et qu'elle espère reconquérir. La bourgeoisie, fière de ses libertés, ne les abandonnera pas volontairement aux mains du clergé. C'est donc le peuple qu'il faut gagner, les travailleurs des champs et des ateliers. Et comment? En leur parlant de leurs maux et en leur promettant, comme le socialisme, d'y porter remède par une répartition plus équitable des biens de ce monde. Rien de plus facile pour l'église : elle n'a qu'à remonter aux traditions des premiers siècles. Est-ce que, même au moyen âge, les moines mendians, tout imbus d'idées communistes, n'entraînaient pas partout le peuple à leur suite? Il semble qu'on voie ainsi se préparer dans le monde entier une évolution nouvelle, l'alliance du catholicisme et du socialisme contre la bourgeoisie libérale, leur commune ennemie. Tant que le clergé espérera reconquérir le pouvoir, il s'en tiendra au principe d'autorité; mais s'il doit se croire définitivement privé d'influence politique et menacé dans ses privilèges, il fera comme en Allemagne : il demandera des armes au socialisme. Puissance étrange que l'église qui, dans ses origines, est une démocratie égalitaire et même communiste, et qui aujourd'hui présente à Rome le type le plus complet de l'absolutisme théocratique !

ÉMILE DE LAVELEYE.